



**SYNTHESE DU PLAN DE
CAMPAGNE AGRICOLE**

2014-2015

Mars 2014

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION.....	5
II. CONTEXTE	5
III. METHODOLOGIE	6
IV. BILAN SYNOPTIQUE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2013-2014.....	7
4.1- PRODUCTIONS AGRICOLES.....	7
4.1.1. PRODUCTION CEREALIERE	7
4.2- PRODUCTIONS PASTORALES.....	11
4.3 SANTE ANIMALE ET SANTE PUBLIQUE VETERINAIRE	13
4.4 PRODUCTIONS HALIEUTIQUES ET AQUACOLES.....	14
V. PROGRAMMES D'ACTIVITES 2014 2015.....	15
5.1 PRODUCTIONS AGRICOLES	15
5.2 PRODUCTIONS PASTORALES.....	21
5.3 PRODUCTION HALIEUTIQUE ET AQUACOLE	25
5.4- SANTÉ ANIMALE ET SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE	26
6. AMENAGEMENTS HYDRO AGRICOLES	27
7. PROTECTION DES VEGETAUX	28
8. PROGRAMME DE LA RECHERCHE AGRICOLE (IER).....	29
9. ACTIVITES DU COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE.....	30
10. ORGANISATION ET STRUCTURATION DU MONDE RURAL (PROFESSION AGRICOLE).....	30
11. GENRE	31
12. APPUIS A LA PROMOTION DES FILIERES AGRICOLES	31
13. AUTRES PROGRAMMES	33
13.1 APPROCHE AGROPOLES ET PROGRAMMES DE RESILIENCE	33
13.2 LE PARTENARIAT PUBLIC –PRIVE (PPP)	33
13.3 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DE LA FERTILITE DES SOLS	34
13.4. PROGRAMME VIVRES CONTRE TRAVAIL/VIVRESCONTRE FORMATION (VCT/VCF)	34
13.5 BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES.....	34
13.6 DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION ET ACTIVITES DE PLANIFICATION	34
14. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	35
15. HYPOTHESES ET RISQUES	35
16. SURVENUE DES RISQUES MAJEURS :	36
17. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE	36
18. COUT DU PLAN DE CAMPAGNE AGRICOLE	36
CONCLUSION.....	38
ANNEXES	39

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADRAO	: Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest
AGIR-PRP	: Alliance Globale Initiative Résilience – Priorité Résilience Pays
AGRA	: Agrarian Green Revolution in Africa
ANADEB	: Agence Nationale pour le Développement des Bioénergies
AOPP	: Association des Organisations Paysannes Professionnelles
APCAM	: Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
BAD	: Banque Africaine de Développement
BID	: Banque Islamique de Développement
CAA	: Centre d'Apprentissage Agricole
CADA	: Cellule d'Appui à la Décentralisation de l'Administration
CEDEAO	: Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP	: Champs-Ecoles-Producteurs
CILSS	: Comité Inter Etat de Lutte contre la Sècheresse au Sahel
CMDT	: Compagnie Malienne de Développement des Textiles
CNLCP	: Centre National de Lutte contre le Crique Pèlerin
CNOP	: Coordination Nationale des Organisations Paysannes
CNRA	: Centre National de Recherche Agricole
CSCR	: Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction et de Pauvreté
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CT	: Collectivités Territoriales
DFM	: Direction des Finances et du Matériel
DNA	: Direction Nationale de l'Agriculture
DNP	: Direction Nationale de la Pêche
DNPIA	: Direction Nationale des Productions et des Industries Animales
DNSV	: Direction Nationale des Services Vétérinaires
DRA	: Direction régionale de l'Agriculture
DRH	: Direction des Ressources Humaines
DRPIA	: Direction Régionale des Productions et Industries Animales
EAC	: Enquête Agricole de Conjoncture
ENI	: Ecole Nationale d'Ingénieurs
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation dans le monde
GIPD	: Gestion Intégrée des Productions et des Déprédateurs (programme)
IDA	: International Fund Agriculture
IER	: Institut d'Economie Rurale
IPR	: Institut Polytechnique Rural
LOA	: Loi d'Orientation Agricole
MDR	: Ministère du Développement Rural
ODRS	: Office de Développement Rural de Sélingué

OHVN :	Office de la Haute Vallée du Niger
ON :	Office du Niger
ONG :	Organisations Non Gouvernementales
OPIB :	Office du Périmètre Irrigué de Baguineda
OPV :	Office de la Protection des Végétaux
ORM :	Office Riz Mopti
ORS :	Office Riz Ségou
P/P	Projets et Programmes
P2RS :	
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PAPAM :	Programme d'Accroissement de la productivité Agricole
PAPIV :	Projet d'Appui aux Périmètres Irrigués Villageois
PCDA :	Programme de Compétitivité et Diversification Agricole
PDA :	Politique de Développement Agricole
PDRIAS	
PISA :	Programme Italien de sécurité Alimentaire
PIV :	Périmètre Irrigué Villageois
PPP :	Partenariat Public Privé
SDDR :	Schéma Directeur de Développement du Secteur Rural
SSN :	Service Semencier National
UEMOA :	Union Economique Monétaire Ouest-africaine
WAAPP :	Programme d'Amélioration de la Productivité de l'Agriculture en Afrique de l'Ouest

PLAN DE CAMPAGNE AGRICOLE 2014 2015

I. INTRODUCTION

Le plan de campagne agricole est un document de programmation annuelle qui définit un ensemble d'objectifs, d'activités, de stratégies cohérentes et de ressources destinées à atteindre des objectifs de développement Agricole, notamment la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que l'amélioration des revenus des producteurs et la réduction de la pauvreté.

Il est l'un des instruments de mise en œuvre des politiques, stratégies et programmes Agricoles. A ce titre, il intègre les activités de soutien aux exploitants Agricoles (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs) destinées à l'augmentation de la production et de la productivité agricoles sur une période allant du mois de mai de l'année (n) au mois d'avril de l'année (n+1).

Le processus préparatoire du Plan de campagne 2014 - 2015 a nécessité l'implication et l'engagement des principaux acteurs dont les structures publiques et les structures représentatives de la profession agricole, les collectivités territoriales et les représentants des organisations de la société civile à vocation agricole.

Les concertations relatives à la préparation du premier de plan de campagne agricole consolidé de l'histoire agricole moderne du Mali (productions végétales, pastorales, piscicoles et aquacoles) ont été organisées aux niveaux déconcentré et national.

II. CONTEXTE

L'élaboration du Plan de Campagne Agricole 2014-2015 intervient dans un contexte marqué par la mise en œuvre des orientations du CSCPRP, 3^{ème} génération 2012-2017, la LOA, la poursuite des réformes structurelles et la reprise en main des zones libérées du pays.

Au plan macroéconomique

L'ambition du CSCRP à moyen terme est de faire du Mali un pays émergent et une puissance agro-pastorale, doté d'une bonne qualité de vie.

Les objectifs visés par le CSCRP pour la période 2012-2017 portent sur une croissance moyenne du PIB agricole de **7,9 %** et une productivité apparente de superficies cultivées de **1,2%**.

Au plan institutionnel

La poursuite et la consolidation des réformes structurelles constituent une des trois orientations stratégiques du CSCRP. A cet effet, les opérations de réformes institutionnelles conduites par le Programme de Développement Institutionnel (PDI) au sein de l'Administration du Ministère de l'Agriculture seront poursuivies avec la participation des autres Départements.

Il convient de signaler que l'élaboration du présent plan de campagne agricole harmonisé intervient suite aux élections organisées au Mali et à la création d'un Ministère de Développement Rural, regroupant les sous-secteurs élevage et agriculture.

Au plan sectoriel :

Il est important de rappeler que la Loi N° 06-045 du 5 septembre 2006 portant Loi d'Orientation Agricole (LOA) couvre l'ensemble des activités économiques du secteur Agricole et péri-Agricole ; elle fixe les orientations de la Politique de Développement Agricole (PDA).

La Loi d'Orientation Agricole, en fixant le cadre légal pour promouvoir le développement agricole du Mali, a défini de façon explicite les grands objectifs de la politique agricole ainsi qu'il suit :

- la souveraineté et la sécurité alimentaires du pays ;
- la réduction de la pauvreté rurale ;
- la modernisation de l'agriculture familiale et le développement de l'agro-industrie ;
- la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles ;
- l'augmentation de la contribution du secteur rural à la croissance économique

La Politique de Développement Agricole (PDA) ,adoptée par le Gouvernement en Août 2013, a pour but de promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant, prioritairement sur les exploitations familiales Agricoles reconnues, sécurisées à travers la valorisation maximale du potentiel agro écologique et des savoir-faire Agricoles du pays et la création d'un environnement propice au développement d'un secteur Agricole moderne.

Dans le droit fil des référents sectoriels, le Ministère a défini la vision du Département qui s'inspire de l'engagement du Président de la République pour le secteur et reste conforme à la LOA et la PDA dont la mise en œuvre se fera à travers l'instrument de planification que sont le Programme National d'Intervention Prioritaire dans le Secteur Agricole (PNIP-SA) et le Plan National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA).

Les engagements portent , entre autres, sur la nécessité de (i) rehausser le niveau de financement du secteur agricole en lui affectant annuellement **15%** du budget national et (ii) développer le partenariat public-privé en vue d'amplifier et de diversifier les investissements dans le secteur.

III. METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée pour élaborer le plan de campagne agricole est articulée autour des axes ci-après :

- ❖ la définition des principes et grandes orientations de la campagne Agricole et la diffusion de la note de cadrage auprès des Directions Régionales relevant du Développement Rural;
- ❖ la revue des bilans 2013, la fixation des objectifs de productions aux niveaux local, régional et national ;
- ❖ la validation des projets de plan de campagne par les Directions centrales et leurs démembrements régionaux (DNA, Offices CMDT, DNGR, DNPIA, DNSV, DNP) et par la profession agricole ;
- ❖ la production du projet de plan de campagne Agricole consolidé et son approbation par le Ministère du Développement rural, le Comité Exécutif National de l'Agriculture et le Conseil Supérieur de l'Agriculture.

IV. BILAN SYNOPTIQUE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2013-2014

4.1- Productions agricoles

4.1.1. Production céréalière

La production céréalière pour la campagne agricole 2013/2014 estimée par l'Enquête Agricole de Conjoncture est de **5 736 092 tonnes** contre **6 674 427 tonnes** en 2012/2013, soit une baisse de **14,06%**(résultats provisoires EAC).

Cette production céréalière, consignée dans le tableau n° 1, est répartie comme suit :

- **2 211 920 tonnes** de riz (36,5 %) ;
- **1 488 312 tonnes** de maïs (24,0 %) ;
- **1 152 331 tonnes** de mil (22,8 %) ;
- **819 605 tonnes** de sorgho (15,9 %) ;
- **22 090 tonnes** de fonio (0,3 %) ;
- **27 430 tonnes** de blé/orge (0,5 %).

L'excédent céréalier dégagé est estimé à **868 083 tonnes**.

EVOLUTION DES PRODUCTIONS CEREALES DE 2006/2007 A 2013/2014

Tableau N°1 : Evolution des superficies et des productions céréalières

Campagnes agricoles Cultures	Unités	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014
Riz	superficie	408495	391869	626573	665109	686.496	830 408	679 369	604 745
	production	960420	1082384	1607647	1950805	2.308.233	1 741473	1 914 867	2 211 920
Maïs	superficie	412484	409916	403877	558350	523.375	924 850	598 833	640 526
	production	676838	689918	740108	1.476.995	1.403.576	1 298 234	1 713 736	1488 312
Blé	superficie	3565	3430	5414	5101	9 515	9844	10 349	6900
	production	8565	8585	13166	15132	23.788	33 842	40 071	27 430
Sorgho	superficie	917053	1090244	1041529	1520305	1.225.928	1 685 412	1 245 569	937 525
	production	1128773	900791	1048688	1.465.620	1.256.806	1 191 020	1 212 440	819 605
Mil	superficie	1495860	1586278	1591720	1724496	1.462.583	2 283 665	1 873 644	1437 037
	production	1175272	1175107	1364469	1.390.410	1.373.342	1 462 139	1 772 275	1152 331
Fonio	superficie	45771	46477	72174	62305	66.875	65 252	43 809	34 255
	production	26247	28692	40793	35.480	52.346	51 021	21 038	22 090
Total	superficie (ha)	3283230	3528213	3.741.287	4.535.466	3 974 772	5 799 431	4 451 573	3660 988
Céréales	production (T)	3693240	3 885 477	4.814.871	6.334.440	6 418 091	5 777 729	6 674 427	5 736 092
Taux par rapport à campagne précédente	Superficie	5,26%	7,46%	6,04%	21,23%	-5,5%	45,9%	-23%	-16%
	Production	8,61%	5,21%	23,92%	31,5%	15,4%	-10%	15%	-14%

Commentaires

On note que la production céréalière est passée de **3.693.240 tonnes** en 2006-2007 à **5 736 092 tonnes** en 2013-2014, soit un taux de croissance annuelle moyen d'environ **6%**.

Quant aux superficies, le taux de croissance annuelle moyen est de **1,3%**, ce qui dénote les efforts fournis pour intensifier les productions agricoles depuis la campagne agricole 2008-2009.

On rappelle que les résultats définitifs de 2012-2013 ont été utilisés comme repères pour planifier les objectifs de 2014-2015 et les analyses du bilan (année normale au plan pluviométrie et crue).

4.1.2. PRODUCTION COTONNIERE



La production de coton graine est estimée à **440 000 tonnes** contre **453 822 tonnes** en 2012/2013, une baisse de **3%**.

L'évolution de la production du coton de 2005/2006 à 2013/2014 est consignée dans le tableau n°2.

Tableau N°2 : Evolution des emblavures et de la production du coton de 2005/2006 à 2013/2014

Campagnes agricoles	Superficie	Production	Rendement en
2005/2006	521 029	508 536	976
2006/2007	459 265	398 562	868
2007/2008	283 927	247 584	872
2008/2009	196 712	190 000	966
209/2010	250 197	236 400	945
2010/2011	285 985	261 944	915,93
2011/2012	477 817	445 303	931,95
2012/2013	546 278	453 822	830,75
2013/2014	480 541	440 000	929,37

La production cotonnière qui a connu une augmentation continue depuis 2009-2010, grâce aux efforts fournis par l'Etat et les producteurs (subvention des intrants, appui conseil, paiement à temps du coton, etc.) a enregistré une baisse de **3%**, essentiellement liée au déficit pluviométrique.

4.1.3. Autres résultats

4.1.3.1. Production des légumineuses alimentaires

Niébé : 168 266 tonnes ;

Arachide : 513 333 tonnes ;

Sésame : 19 742 tonnes ;

4.1.3.2 PRODUCTION DE SEMENCES CERTIFIEES

Tableau n°3 : Quantité de semences produites (Kg)

Type de semences Cultures	Base	Prébase	R1	R2
Riz	2 467	48 852	1 769 147	1 161 923
Maïs	297.170	-	195.110	470 049
Sorgho	19 296	-	192 812	106 685
Mil	1 341		91 289	49 854
Blé	-	-	40 000	-
Fonio	990		8 298	349
Arachide	-	-	3 321	14 832
Niébé	7 713	-	22 551	36 329
Gombo	451		165	244
Dolique	-	-	903	-
Sésame	246	-	10 004	70

Les semences R1 et R2 produites par les coopératives en 2013 seront commercialisées en 2014 pour les emblavures et pour reconstituer le Stock National de Sécurité de Semences (SNSS).

4.1.3.3 AMENAGEMENTS HYDRO AGRICOLES ET EQUIPEMENTS

Aménagements hydro-agricoles

Les superficies aménagées dans le cadre du Programme Gouvernemental d'Aménagement (PGA) 2008/2012, portent sur **72 509 ha** pour une prévision de **103 356 ha**, soit un taux de réalisation de **71%**.

Les superficies nouvellement aménagées en 2013 et qui seront mises en valeur au cours de la campagne agricole 2014-2015 portent sur **14 375 ha** réparties en maîtrise totale (**2 713 ha**) et autres types d'aménagements (**11 662 ha**).

▪ Equipement rural

Les principaux équipements recensés auprès des exploitations se présentent comme suit :

- Tracteurs et accessoires : 2300 ;
- Motoculteurs : 1600 ;

- Groupe-motopompes : 4 500 ;
- Animaux de trait : 1 010 000 ;
- Mini-rizeries : 13 ;
- Batteuses : 1 500 ;
- Décortiqueuses : 1 600 ;

4.1.3.4 PROTECTION DES VEGETAUX

La situation phytosanitaire est restée relativement calme tout le long de la campagne agricole. Les résultats obtenus dans le cadre de la surveillance et de la lutte contre les ennemis des cultures se présentent comme suit :

- **49 226 ha** prospectés sur une prévision de **128 205 ha** (taux de réalisation : **38,4%**);
- **16 674 ha traités** dont **10 111 ha** contre les mouches de fruits, pour une prévision de **29 372 ha**, soit un taux de réalisation **56,8%**.

Les mouches de fruits, les oiseaux granivores, les pucerons et les sautériaux ont été les principaux ennemis de cultures observés au cours de la campagne agricole.

Dans le cadre de la lutte contre le criquet pèlerin, **73 457 hectares** ont été prospectés et aucune présence de criquet n'a été relevée au cours de la campagne.

Les capacités matérielles du Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin ont été renforcées à la faveur de l'octroi de quatorze (**14**) véhicules dont **5** par l'Etat et de **9** par la FAO, d'un lot d'équipements de communication, d'appareils de traitement, du matériel de suivi environnemental, du matériel de camping, de prospection et de protection individuelle.

4.1.3.5. ORGANISATION DU MONDE RURAL

Les principaux résultats obtenus sont les suivants :

- **250** responsables régionaux et locaux formés sur le processus d'enregistrement des exploitations familiales et entreprises agricoles.
- le processus de mise en place des interprofessions des filières riz, lait, sésame, karité, maïs, papaye, anacarde, pomme de terre et niébé est entamé.
- Deux organes d'information sur le monde rural sont fonctionnels : Bulletin trimestriel « Paysan Aujourd'hui » et mensuel « CIKELA ».
- **260** animateurs-paysans ont été formés en matière d'alphabétisation fonctionnelle et **7 800** auditeurs ont été alphabétisés ;
- **47** micro projets des producteurs ont été financés par le Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole (PAPAM).

4.1.3.6. COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE :

Les résultats produits portent sur deux éléments:

- Stock National de Sécurité (SNS) reconstitué à hauteur de **4 000 tonnes** sur **35 000 tonnes** (taux de réalisation : **11,4%**)
- Appuis alimentaires de **6 000 tonnes** sur **8 861 tonnes** fournis aux personnes en situation d'urgence (taux : **68%**).

4.1.3.7. RECHERCHE AGRICOLE

Les résultats saillants obtenus sont les suivants:

➤ **Productions végétales**

- Les principaux insectes nuisibles capturés au piège lumineux à l'Office du Niger ;
- L'évaluation des infestations dues aux foreurs de tiges ;
- L'ennemi naturel des foreurs rencontrés au cours de la campagne ;
- Les insectes défoliateurs comme *Nymphula depunctalis* deviennent un des facteurs contraignants de la production du riz avec un taux d'infestation très élevé au début du tallage du riz ;
- La panachure jaune du riz et les bactérioses (flétrissement bactérien des feuilles et strie bactérienne) ;
- Les principales maladies du riz irrigué ;
- La collection de souches de bactéries du riz *Xanthomonas spp* ;
- Le suivi de l'état d'enherbement ;
- La caractérisation moléculaire des isolats de bactériose.
- *Effets des fumures organique et minérale en micro doses sur le rendement du sorgho et du mil*

➤ **Productions Forestières et Halieutiques**

- le bon comportement en plantation d'*Anthocleista djalensis* et de *Corixlacryma jobi* réintroduites dans le terroir de Zégoua (cercle de Kadiolo) ;
- les plantes utiles dans les arboretums à Kougué (Koutiala) et Zégoua (Kadiolo) s'adaptent bien avec un taux de survie moyen de 70 %, 2 ans après la plantation ;
- les plants de *Ceiba pentandra(e)* et d'*Anogeissus leiocarpa*, 2 ans après la plantation, ont un accroissement en hauteur de plus de 100 cm/an, comparable à celui d'*Eucalyptus camaldulensis* dans les conditions climatiques de Koutiala.

4.2- PRODUCTIONS PASTORALES

4.2.1. Productions animales

Production de viande contrôlée

- **61 234,210 tonnes** de viande issues d'abattages dont 151 tonnes issues des opérations de déstockage dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal sur une prévision de 61 600, soit un taux de réalisation de 99,41 %.

Embouche

- **26 970 têtes** de bovins sur une prévision de 40 000, soit 67,42% ;

- **6 032 têtes** de caprins sur une prévision de 12 000, soit 50,27%.
- **53 708 têtes** d'ovins sur une prévision de 130 000, soit 41,31 %. Ce faible taux de réalisation est lié au manque de financement.

Production de lait

- **2 952,624 tonnes de lait**, ont été collectées au niveau de 50 centres sur 53 prévus, soit 94,33 % des centres. Cette quantité représente **0,43%** du disponible laitier estimé à **683 658 tonnes en 2013** ;

Production d'œufs de consommation et de poulets de chair

- **444 070 000** œufs de consommation pour une prévision de **444 070 000** œufs, soit un taux de réalisation de **100 %** ;
- **4 240 800** poulets de chair produits pendant l'année et essentiellement dans la banlieue de Bamako sur une prévision de **2 062 852**, soit plus 100 % ;
- **2 154 413** volailles locales, toutes espèces confondues, vendues sur les différents marchés sur une prévision **2 812 980**, soit **76,59 %** de réalisation.

Production des Cuirs et Peaux

- **297 227 pièces** de cuirs verts, sur une prévision de 340 000, soit un taux de réalisation de 87,42% ;
- **898 021 pièces** de peaux ovines et caprines vertes sur une prévision de 1 000 000 (89,80%).

Production de miel : 223,504 tonnes de miel et 90,079 tonnes de cire .

4.2.2. Commercialisation

Les effectifs d'animaux vendus et les taux de vente ont été les suivants :

- **948 011** bovins vendus sur 1 199 671 présentés aux différents marchés, soit 79,02% ;
- **1 886 227** ovins vendus sur 3 142 770 présentés, soit 60,02% ;
- **1 102 036** caprins vendus sur 1 389 666 présentés soit 79,30 % ;
- **47 826** asins vendus sur 108 428 présentés soit 44,11% ;
- **5 494 équins** vendus sur 11 505 présentés soit 47,75% ;
- **266 camelins** vendus sur 1 487 présentés soit 17,89% ;
- **11 847 584** (vendues sur les marchés à volaille) sur 13 954 035 de volailles présentés, soit un taux de vente de 84,90%.

L'exportation d'animaux vivants a porté sur :

185 362 bovins ; 360 261 ovins ; 55 696 caprins, 1 916 équins, 1971 asins, 50 516 volailles et 301 camelins exportés en direction de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la Guinée, du Burkina Faso, du Ghana, la Gambie, du Niger, du Nigéria, du Bénin et du Liberia.

L'exportation des cuirs et peaux a porté sur :

- **297 227 pièces** de cuirs (2 911 tonnes) et **898 021 pièces** de peaux ovines et caprines (1035 tonnes) en direction du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Nigéria, et du Libéria,
- **3 435 000 pièces** de peaux ovines et caprines tannées en direction de Chine, de l'Espagne et de l'Italie.

4.2.3. Amélioration des conditions d'élevage

Production fourragère

- **2 850 ha** de cultures fourragères (Dolique, Panicum maximum, *Stylosanthes hamata*, maïs, sorgho fourrager, niébé) réalisés par **1 134** producteurs sur une prévision de **2 936 ha**, soit un taux de réalisation de **97%**
- **7 711,5 tonnes** de Matière Sèche produites (dont 2 400 tonnes par les ONGs) sur une prévision de **9 957 tonnes**, soit un taux de 77,45 % ;

-**Bilan fourrager** : Disponible fourrager : **19 279 345 tonnes** de matière sèche.

- **5** systèmes d'adduction d'eau pastorale réalisés
- **1** mare aménagée à Ténenkou dans le cadre du PQAP;
- **3** puits citernes réalisés sur 9 prévus soit **33,33%** (les travaux se poursuivent),
- **3** sur 3 périmètres pastoraux réhabilités et équipés dans le cercle de Nara ;
- **119 km** de pistes rurales réalisées sur une prévision de 170 km, soit 70% des prévisions.

Infrastructures et équipements d'élevage:

- **5** mini laiteries construites et équipées à Kayes, Kita, Bougouni, Yanfolila ;
- **7** centres de collecte de lait (sur 4 prévus) construits et équipés à Mopti, Ségou, Sikasso (plus de 100% de réalisation) ;
- **9** marchés à bétail construits à Sikasso, Mopti, Kayes sur 16 prévus soit 56,25%
- **6** aires d'abattages construits dans la région de Sikasso sur une prévision de 36, soit 16,66%.
- **2** camions isothermes acquis pour le transport du lait sur les axes de Koulikoro et de Ségou ;
- **11** banques d'aliment bétail construites dans le cercle de Nara.

4.3 SANTE ANIMALE ET SANTE PUBLIQUE VETERINAIRE

Les principaux résultats obtenus se présentent comme suit :

4.3.1 Surveillance épidémiologique :

- **11** foyers de maladies ont été enregistrés et circonscrits (PPCB : 2 ; charbon symptomatique : 1 ; Peste des petits ruminants : 1 ; Rage : 5 ; Maladie de Newcastle : 1 ; Charbon bactérien : 1)

4.3.2 Protection sanitaire :

- **19 374 605 têtes** toutes espèces confondues ont été vaccinés sur une prévision de **24 686 205**, soit un taux de réalisation d'environ **78%**.

Spécifiquement, dans le cadre du programme quinquennal de lutte contre la Péripneumonie contagieuse bovine, **5 077 896 têtes** vaccinées sur **6 521 923** prévus, soit **79%** de réalisation contre un objectif initial de **80%** du cheptel bovin.

- **1 586 931 têtes** toutes espèces confondues ont été traitées contre les trypanosomiasés.
- **60** certificats internationaux de transhumance (CIT) ont été délivrés pour 298 221 bovins, 278 877 ovins, 47 887 caprins, 6 894 asins, 819 camelins et 2545 équins.
- la pulvérisation aérienne réalisée sur **5 000 Km²** dans le bassin du Bani dans le cadre de la lutte contre la mouche tsé-tsé.

4.3.3 Santé publique vétérinaire :

- **809 688 têtes** (toutes espèces confondues) inspectées sur pied dont 3 230 ont fait l'objet de rejet, au motif de : état juvénile, cachexie avancée, état de gestation et dermatoses diverses ;
- **4467,71 tonnes** de viande inspectées (toutes espèces confondues) au niveau de 10 abattoirs et 699 aires d'abattage ;
- **193 575 poulets, 49 097 pintades**, 896 canards, 86 dindons, 33 oies et 16 489 pigeons ont été inspectées au niveau de 43 tueries de volaille ;
- Lait et produits laitier : **1 492,43 tonnes** ; Poisson et produits de pêche : **19 980,334 tonnes** ; Viande et produits carnés : **72,422 tonnes** ont été contrôlés à l'importation sur lesquels les saisies pour divers motifs (avaries, péremption, insalubrité ...) ont porté sur **324 kg** ;
- Lait et produits laitiers : **272,206 tonnes**; Poisson et produits de pêche : **529,549 tonnes** ;
- Miel : 43 litres contrôlés à l'exportation ;
- Lait et produits laitiers : 3 **311,858 tonnes** ; Poisson et les produits de pêche : 2 880,670 tonnes ; Viande et les produits carnés : 265,179 tonnes ; Œufs et les ovo produits : 490,060 tonnes ; Aliments pour animaux : 270,910 tonnes ; Miel : 1 724 litres ont été inspectées dans les boutiques et marchés dont **162,159 Kg** de divers produits ont été saisis (péremption, insalubrité, avarie)

4.4 PRODUCTIONS HALIEUTIQUES ET AQUACOLES

4.4.1 Production halieutique

- **60 270 tonnes** de poisson frais ont été enregistrées en débarquements contrôlés sur une prévision de 120 000 tonnes, soit un taux de réalisation de 50%.

4.4.2 Production aquacole

Sur une production prévisionnelle de **8000 tonnes**, il a été enregistré une réalisation de **2 197 tonnes** de poisson en pisciculture, soit un taux de réalisation de **27,4%**.

4.4.3 Production d'intrants de pisciculture

- **6 287 162** alevins ont été produits sur une prévision de **20 000 000**, soit un taux de réalisation de 31,4%.

- **1 065 170 unités** ont été mis à la disposition des pisciculteurs par les projets et ONG

4.4.4 Production d'aliment poisson : 500 tonnes de granulé produites dans la ferme de Boubacar Diallo.

4.4.5 Exportation

- **45.917 tonnes** de poisson frais, **423.039 tonnes** de poisson fumé et **105 .895 tonnes** de poisson séché ont été exportés

4.4.6 Aménagement d'infrastructures piscicoles ou construction de dispositifs piscicoles

Les aménagements ou installation de dispositifs de pisciculture ont porté sur **14** mares ; **15** micro-barrages ; **73** parcelles de rizipisciculture ; **274** étangs ,**22** cages flottantes et **6** viviers

4.4.7 Réalisation d'infrastructures de production d'alevins

- **18** écloseries artisanales ont été réalisées dans les fermes privées;
- **02** écloseries semi modernes installées par des privés.

V. PROGRAMMES D'ACTIVITES 2014 2015

5.1 PRODUCTIONS AGRICOLES

5.1.1 Activités d'intensification et de diversification agricoles

Dans l'optique de contribuer à l'atteinte des objectifs de sécurité et de souveraineté alimentaires et l'amélioration des revenus des producteurs, le plan de campagne agricole 2014-2015 a été bâti autour de sept (7) cultures porteuses (riz, maïs, mil, sorgho, blé, sésame, coton).

5.1.1.1. Intensification de la production de riz



Au terme de la campagne agricole 2014-2015, la production totale de riz attendue est estimée à **2.304.479 tonnes pour une superficie de 722.769 ha, soit un rendement moyen de 2.900 kg/ha et une augmentation de 8%** de la production par rapport aux résultats définitifs de la campagne 2012/2013 (source EAC).

Le coût des activités d'intensification du riz est de **53 078 590 000 FCFA** dont **36 832 570 000 FCFA** à investir dans l'achat des engrais, soit environ **69,4 %** du coût total de l'opération.

La contribution de l'Etat s'élève à **14 543 570 000 FCFA, soit 27,4%** du coût total de l'intensification du riz.

La contribution des exploitants se chiffre à **38 535 020 000 FCFA, soit 72,6%** du coût total des activités d'intensification du riz (engrais, herbicides, semences, etc.).

5.1.1.2. Intensification de la production de maïs

La production totale de maïs attendue est de **1 767 429 tonnes** contre **1 713 736 tonnes en 2012 / 2013**, soit une augmentation **de 3%**. La superficie est de **701 067 ha** et le rendement moyen prévu est de **2 625 kg/ha**.

Le coût des activités d'intensification du maïs se chiffre à **14 531 591 219 FCFA** dont **13 432 272 500 FCFA** seront investis dans l'achat des engrais (**92,43 %** du coût total).

La contribution de l'État est estimée à **5 849 516 250 FCFA (40,25%)** dont **412 950 000 FCFA**

pour la subvention des semences de maïs hybrides.

La contribution des producteurs est évaluée à **8 682 074 969 FCFA**, soit **59,75%** du coût total (engrais, semences, herbicide, etc.).

5.1 1.3. Intensification de la production de la culture de blé



L'intensification de la culture de cette céréale s'avère nécessaire pour réduire à moyen terme le déficit en blé et à long terme satisfaire les besoins du pays évalués à **171.518 tonnes**.

Les activités d'intensification de la culture du blé qui s'inscrivent dans cette optique seront conduites essentiellement dans les sites agricoles favorables au blé (régions de Tombouctou, Gao et Ségou en zone Office du Niger), zones affectées par la crise sécuritaire de 2012.

La production de blé attendue est de **27 592 tonnes** contre **27 480 tonnes** en 2013/2014, soit une augmentation de **0,4%** pour une superficie de **7 146 ha**.

Le coût total des engrais destinés au blé est évalué à **854 358 000 FCFA**.

La contribution de l'État se chiffre à **333 408 000 FCFA (39%)** représentant le montant de la subvention des engrais.

La contribution des exploitants agricoles est estimée à **520 950 000 FCFA**, soit **61%** du coût total de l'intensification du blé (engrais et semences).

5.1.1.4. Intensification de la culture du sorgho

Les activités d'intensification porteront sur l'utilisation de variétés performantes, la pratique de techniques culturales appropriées et l'utilisation de la fumure organique.

L'apport d'engrais subventionné concernera la fumure de fond (DAP ou Complexe céréale) et l'application sera faite **en mode micro dose (TIOMI)** vulgarisée dans certaines zones du pays. La dose de **35 kg /ha (2 g/poquet)** est retenue pour la fertilisation minérale.

Les cercles situés dans la bande sahélienne : Nord de Kayes, Yélimané, Nioro du Sahel, Diéma pour la région de Kayes ; Nara, Banamba et Kolokani pour la région de Koulikoro ; Macina, Barouéli nord du cercle de Ségou, Bla, San et Tominian pour la région de Ségou ; Koro, Bankass, Bandiagara, Douentza, Ténenkou et Youwarou pour la région de Mopti seront concernés par la subvention (TIOMI).

En application des recommandations formulées par le rapport d'évaluation de la subvention, les conditions d'octroi de la subvention des intrants du mil/sorgho porteront sur :

- l'utilisation de semences améliorées certifiées;
- l'application de la micro dose ;
- l'apport de la fumure organique ;
- la réalisation des ouvrages antiérosifs.

La production totale de sorgho attendue est estimée à **1 244 994 tonnes contre 1 212 440 tonnes en 2012-2013**, soit une hausse de **3%**.

Le coût des engrais pour l'intensification du sorgho est estimé à **1 225 930 000 FCFA**.

La contribution de l'Etat s'élève à **513 180 000 CFA, soit 42%** du coût total.

La contribution des producteurs s'élève à **712 750 000 FCFA, soit 58%** du coût des engrais.

5.1.1.5. Intensification de la culture du mil

La production de mil attendue est de **1 779 443 tonnes contre 1 772 275 tonnes** en 2012-2013, soit une hausse de **0,4%**.

Le coût des engrais minéraux subventionnés destinés au mil s'élève à **677 250 000 FCFA**.

La contribution de l'Etat est de **283 500 000 FCFA, soit 42%** du coût total des engrais.

La contribution des producteurs se chiffre à **393 750 000 FCFA, soit 58%** du coût total des engrais.

5.1.2. Objectifs de production du fonio

La production totale attendue de fonio est de **56 466 tonnes** pour un rendement moyen de **600 Kg/ha** et une superficie de **94 083 ha**.

Les intrants fonio ne bénéficient pas de la subvention. Les accompagnements porteront sur la formation et l'information des producteurs (appui conseil).

5.1.3. Objectifs de production du Niébé

La production totale attendue de niébé est estimée à **132 346 tonnes** dont :

- production de saison : **130 220 tonnes**
- production de contre saison : **2126 tonnes**

La culture du niébé n'est pas concernée par la subvention d'intrants. Il sera conseillé l'utilisation de la fumure organique en vue d'augmenter la production du niébé (graines et fanes).

Les variétés améliorées vulgarisées portent sur Dounafana, Yerewolo, Sankaraka, Korobalen,

TN88-63, Gorom-Groom; les rendements vont de **700 à 750 kg/ha**.

5.1.4. Objectifs de production de la culture du sésame

La production attendue est de **24 030 tonnes**, répartie comme suit :

- sésame conventionnel : **19 080 tonnes ;**
- sésame biologique : **4 950 tonnes**

Les productions de sésame seront commercialisées suite à des opérateurs selon des conventions signées entre producteurs et secteur privé.

SYNTHESE DES OBJECTIFS DES PRODUCTIONS CEREALIERES

La production céréalière totale attendue est présentée en détail dans le tableau n° 4.

Tableau n°4: Synthèse des objectifs d'emblavures (ha) et de production (tonne) des céréales par type de céréales

Cultures	Objectifs 2014/2015			Résultats EAC 2012/2013	%
	Superficies en ha	Rendement en kg/ha	Production en Tonne	Production en Tonne	
Riz	722 769	2 836	2 304 479	1914867	20%
Maïs	701 067	2 648	1 767 429	1716515	3%
Blé/Orge	7 146	3 861	27 592	40 071	-31%
Mil	1 986 860	923	1 779 443	1772275	0%
Sorgho	1 276 603	1 011	1 244 994	1212440	3%
Fonio	94 105	600	56 466	21 038	168%
Total	4 788 550		7 180 404	6 674 427	8%



Commentaires

Les objectifs de production céréalière sont estimés à **7 180 404 tonnes**, toutes céréales confondues contre **6 674 427 tonnes** (résultats définitifs de l'EAC) en 2012/2013 soit une augmentation de **8%** par rapport aux résultats définitifs de la campagne agricole en 2012/2013.

Globalement, les taux d'accroissement des productions céréalières sont similaires à ceux consignés dans le CSCRP. En conséquence, l'Agriculture pourra contribuer à la croissance économique du pays.

COUVERTURE DES BESOINS DE CONSOMMATION EN CEREALES.

Les besoins de consommation du pays en céréales sont estimés à **3 841 034 tonnes** pour une production nette attendue de **5 575 522 tonnes**. L'excédent commercialisable est de **1 734 488 tonnes** (tableau n°5 à l'annexe).

L'excédent de céréales commercialisable se répartit comme suit :

- Riz : 327 950 tonnes, soit 17 % ;
- Céréales sèches : 1 560 872 tonnes, soit 83 %.

La vente de l'excédent céréalier dégagé générera aux producteurs un revenu brut d'environ **421 milliards FCFA**. Ceci améliorera la résilience des petits producteurs dans un contexte de changement climatique et contribuera à la réduction de la pauvreté.

5.1.5. Intensification de la culture du coton

La production de coton graine attendue au terme de la campagne agricole 2014 – 2015 s'élève à **525 000 tonnes** (CMDT et OHVN) contre **440 000 tonnes** (résultats provisoires) en 2013-2014, soit **19%** d'augmentation.

La superficie totale est estimée à **570 300 ha** contre **465 364 ha** la campagne précédente, soit un taux d'augmentation de **23%**.

Le coût total des engrais est de **63 431 077 100 FCFA**, reparti comme suit :

- **12 398 606 607 FCFA** représentant la subvention des engrais (contribution de l'Etat) soit **26%** ;
- **51 032 470 500 FCFA** représentant la part des producteurs soit **74%**.

Récapitulatif des besoins d'engrais pour l'intensification des productions agricoles

Les besoins globaux en engrais au titre de la campagne agricole 2014-2015 sont consignés dans le tableau n°6.

Tableau n°6: Récapitulatif des besoins en engrais par culture (tonne)

Désignations	RIZ	MAIS	BLE	MIL	SORGHO	SYSTÈME COTON	TOTAL
Urée (T)	55 106	17 678	1 389	0	0	76 628	150 801
DAP (T)	28 901	0	695	0	0	0	29 596
C Céréales NPKS (T)	3 675	11 355	0	1 575	2 851	35 959	55 415
C COTON (T)	0	0	0	0	0	91 301	91 301
ENGRAIS ORGANIQUE	10 000	10 000	0			2 016	22 016
TOTAL	97 499	41 357	2 084	1 575	2 851	205 904	349 129

Commentaires :

Les besoins globaux en engrais sont estimés à **349 129 tonnes** dont **327 113 tonnes d'engrais minéraux (94%)** et **22 016 tonnes d'engrais organiques (6%)**.

Les quantités d'engrais minéraux à subventionner sont estimées à **327113 tonnes** contre **270 400 tonnes** en 2012-2013, soit un taux d'augmentation d'environ **21 %**. (Le placement des engrais de 2013-2014 se poursuit au niveau de la contre-saison).

Les engrais se répartissent comme suit :

- DRA : **70 909 tonnes**, soit un taux de 22% du total
- Offices : **52 316 tonnes**, soit un taux de 16%
- CMDT : **203 888 tonnes**, soit un taux de 62%.

L'apport de **327 113 tonnes** de fumure minérale portera à **45 kg / ha** la quantité d'engrais utilisée au Mali contre **50 kg/ha** (à l'horizon 2015) retenu par la Déclaration des chefs d'Etat d'Abuja de juin 2006.

Montant des subventions des intrants agricoles

Le montant des subventions des engrais et semences de maïs hybride est consigné dans le tableau N°7.

Tableau N°7: Montant des subventions

Cultures	Montant de la subvention en FCFA		
	Semences	Engrais	TOTAL
Riz	0	14 596 712 000	14 596 712 000
Maïs	412 950 000	5 545 600 000	5 958 550 000
Blé	0	333 408 000	333 408 000
Sorgho	0	513 180 000	513 180 000
Mil	0	283 500 000	283 500 000
Système Coton	0	12 398 606 600	12 398 606 600
TOTAL	412 950 000	33 671 006 600	34 083 956 600

Le montant de la subvention des intrants agricoles est estimé à **34 083 956 600 FCFA** ; il se répartit comme suit :

- **semences : 412 950 000 FCFA** soit **1,2 %** du cout total de la subvention
- **engrais : 33 671 006 600 FCFA** soit **98,8 %** du cout total de la subvention

La répartition des subventions par structures d'encadrement :

- DNA – Office/Agences : **21 685 349 400 FCFA** soit **63,62 %**
- CMDT : **12 398 606 600 FCFA** soit **36,38 %**.

La plus grande partie des subventions destinées au volet productions agricoles sera investie dans le **riz (42,82%)**, suivi du **système Coton (36,38%)** et du **maïs (17,5 %)**.

5.1.6. OBJECTIFS D'EMBLAVURES ET DE PRODUCTION DES AUTRES CULTURES

Les objectifs de superficies et de productions des autres cultures se présentent comme suit :

Canne à sucre : 4814 ha ; 353 610 tonnes ; Voandzou :42 333 ha ; 29 011 tonnes ;
 Arachides : 39 150 ha ; 414 144 tonnes ; Soja : 9 218 ha ; 5860 tonnes ;

Patate douce : 20 703 ha ; 394 179 tonnes ;
Pois sucré : 2655 ha ; 5310 tonnes ;
Oseille : 7654 ha ; 3861 tonnes ;
Tomate : 3890 ha ; 65 380 tonnes ;
Pastèque : 29120 ha ; 781 130 tonnes ;
Pomme de terre : 8486 ha ; 176 220 tonnes
Echalotes : 15700 ha ; 153 050 tonnes ;
Oignon : 4770 ha ; 114 210 tonnes ;
Oranges : 4950 ha ; 80 480 tonnes ;
Mandarine : 910 ha ; 10 030 tonnes ;
Citron : 180 ha ; 1250 tonnes ;
Pamplemousse : 55 ha ; 755 tonnes ;

Mangues : 34 200 ha ; 510890 tonnes ;
Papayes : 2340 ha ; 59300 tonnes ;
Goyave : 1160 ha ; 13660 tonnes ;
Bananes : 7345 ha ; 171 950 tonnes ;
Dattes : 52 ha ; 113 tonnes ;
Anacardes : 27840 ha ; 96930 tonnes ;
Pomme cannelle: 200 ha ; 725 tonnes
Produits de cueillette
4 539 667 tonnes d'amendes de karité
166 499 tonnes de gomme arabique
382 115 tonnes de jujube fruits

5.1.7. PRODUCTION DE SEMENCES R1 ET R2

Les productions de semences certifiées attendues se présentent comme suit :

- Riz : 2407 Tonnes de R1 et 4 957 Tonnes de R2;
- Maïs : 412 T de R1 et 1578 T de R2,
- Blé : 16 T de R1 et 34 T de R2,;
- Sorgho : 176 T de R1 et 412 T de R2 ;
- Mil : 131 T de R1 et 144 T de R2.1

COÛT DU VOLET PRODUCTIONS AGRICOLES

Le coût du volet productions agricoles consigné dans le tableau n°8 en annexe, est estimé à **134 512 363 300 FCFA** dont **34 536 405 600 FCFA (26%)** représentent la contribution de l'Etat (subvention des intrants et appui conseil) et **99 975 957 700 FCFA (74%)** seront à la charge des producteurs (matériels, herbicides, engrais, etc).

.NB : Il faut noter que ce budget ne prend pas en compte le fonctionnement des structures d'appui conseil.

5.2 PRODUCTIONS PASTORALES

Les programmes du volet productions et industrie animales porteront sur les points suivants :

5.2.1. Production de lait :

La production de lait (disponible laitier) attendue est de **704 000 tonnes** toutes espèces confondues, dont **3 250 tonnes** de lait à collecter dans différents centres de collecte de lait cru local.

La production de lait collecté (3 250 tonnes) augmentera de **10%** par rapport à la campagne passée et le taux d'augmentation du lait disponible sera de **3%**.

Activités d'intensification

L'augmentation de la production de lait s'appuiera sur la diffusion des semences de cultures fourragères, le renforcement des capacités d'intervention des professionnels de la filière lait et l'amélioration du potentiel génétique des races à travers un programme d'insémination artificielle de **10.000 vaches** par an. La stratégie de valorisation du lait cru local sera poursuivie à travers l'intensification des programmes de sélection et/ou croisement avec des races plus performantes, la construction de sept (7) nouveaux centres de collecte et la formation des professionnels sur les normes de production et de transformation du lait et des produits laitiers

5.2.2 Production de viandes

Il est attendu une production contrôlée de **65 000 tonnes** de viande, toutes espèces confondues, soit 5% d'augmentation par rapport à la réalisation de 2013.

Pour atteindre cet objectif, il est prévu d'emboucher **43 000 têtes** de bovins, **143 000 têtes** d'ovins, **13 200 têtes** de caprins.

Activités : Améliorer les conditions de production de viande :

L'amorce d'une stratégie de valorisation des productions animales pour l'exportation de viande se fera à travers la réhabilitation et l'implantation d'abattoirs répondant aux normes internationales de production et d'exportations de viande.

Les actions à entreprendre sont les suivantes :

- la diversification des sources de financement du crédit embouche pour le renforcement des activités d'embouche ;
- la formation des producteurs ;
- la réhabilitation du Feed lot de Tienfala et sa gestion à travers un partenariat public /privé.
- la réalisation et la gestion des aménagements pastoraux (54 puits citernes ,37 forages à réaliser et à équiper, 34 forages à réhabiliter, 4015 ha de parcours dégradés à restaurer, 4015 ha de parcours dégradés à restaurer, 1599 km de pare feux à réaliser et 5735 km de pistes de transhumance à baliser) ;
- la construction de 26 banques d'aliment bétail ;
- les opérations de ventes promotionnelles pendant le Ramadan et la Tabaski estimés à 2 300 bovins et 14 800 béliers la mise en place d'équipements de production de fourrages (hache paille, botteleuses, faucheuse ; etc.).

5.2.3 Production de volailles

Les productions attendues sont :

- Œufs de consommation: **453 000 000** œufs de consommation soit un taux de progression de **3%**;

- Poulets de chair : **2 100 000** sujets de poulets de chair soit un taux de progression de **3%** et **27 000 000** de volaille locale soit un taux de progression de **5%**

La production d'œufs de table provient essentiellement des fermes avicoles modernes qui ambitionnent installer **2.000.000** de pondeuses avec un taux de ponte estimé à 75%.

5.2.4 Production de cuirs et peaux

La production contrôlée de cuirs et de peaux attendue est de.

- Production de cuirs : **357 000** unités de cuirs bruts ;
- Production de peaux (ovines et caprines): **1 050 000** unités de peaux ovines et caprines ;

La production de cuire et peaux représente une augmentation de 10% par rapport à celle de 2013.

En vue d'atteindre les objectifs de productions escomptées les actions suivantes seront réalisées :

Activités d'intensification de la production de fourrages :

Dans le cadre de l'intensification de la production de lait, une convention a été signée entre la DNPIA et l'APCAM en vue de produire du fourrage au niveau des bassins laitiers identifiés. Il s'agit de :

- Acquisition de **42 tonnes** de semences R1 et R2;
- **10, 40** tonnes de semence et/ou bouture de bourgou.

Ainsi, il sera réalisé **7 000 ha** de parcelles de diffusion de cultures fourragères (production de fourrage) pour toutes espèces confondues, soit **11 563 tonnes** de MS de fourrages et **2 080 ha** de bourgou, soit **31,100** tonnes de MS.

Les actions futures seront orientées vers la diffusion des techniques de valorisation des sous produits (enrichissement des pâturages dans les zones à risque traitement à l'urée, mélasse, hachage etc.) afin de diminuer l'impact du déficit fourrager et le coût de la supplémentation à base d'ABH.

5.2.5 Développement des infrastructures et équipements d'élevage

L'exportation continue des animaux vivants sur pied se traduit par un manque à gagner pour le producteur et pour l'Etat (cuirs et peaux, 5ème quartier et sous produits d'abattage). La mise en normes des abattoirs existants s'avère nécessaire. Ceci permettra de créer plus d'emplois et de revenus pour les producteurs.

Les actions porteront sur :

- la mise en normes de l'abattoir Frigorifique de Sabalibougou, et de l'abattoir régional de Sikasso,
- la construction de l'abattoir de Kayes
- la réalisation/réhabilitation d'infrastructures de production, de transformation et commercialisation (35 poulaillers améliorés, 20 marchés à bétail ; 67 aires d'abattage et de séchage , 7 centres de collecte de lait à construire et à équiper;

- la construction, équipement d'ateliers pré conditionnement et de transformation des sous-produits d'abattage ;
- la Construction d'un abattoir moderne type régional à Mopti sur financement du PDIBS ;
- la construction de deux (2) Boucheries modernes à Mopti.

5.2.6 La subvention des produits d'élevage

Les intrants concernés par la subvention portent sur les aliments concentrés (lait, viande, pondeuses, chair), coqs améliorateurs et le vaccin contre la maladie de Newcastle

Les arguments qui militent en faveur de la subvention des intrants d'élevage sont les suivants :

- les petits producteurs, notamment ceux des régions du nord, plus affectés par les crises sécuritaires et alimentaires, ont besoin d'appuis conséquents pour relancer leurs activités.
- les productions animales visées (lait, viande, chair) augmenteront grâce à une utilisation plus accrue d'intrants dont l'accès sera rendu facile ;
- le prix réel des intrants est élevé par rapport au pouvoir d'achat des éleveurs (**200 000 FCFA / tonne** pour les concentrés lait et viande et **100 000 FCFA / tonne** pour les concentrés chair) ;
- l'offre des produits visés sera améliorée.

Le coût de la subvention des intrants d'élevage est consigné dans le tableau n°9.

Tableau N°9 : Coût de la subvention des intrants d'élevage

Désignation	Unités	Quantité	Prix Unitaire	Montant au prix réel	Montant au prix subventionné	Coût de la subvention
Aliment concentré lait	tonne	39 640	200 000	7 927 946 000	3 963 973 000	3 963 973 000
Aliment concentré viande	tonne	1 391	200 000	278 100 000	139 050 000	139 050 000
Aliment concentré pour pondeuses	tonne	18 000	100 000	1 800 000 000	900 000 000	900 000 000
Aliment concentré pour chair	tonne	3 087	100 000	308 700 000	154 350 000	154 350 000
Coqs améliorateurs	sujet	25 000	5 000	125 000 000	62 500 000	62 500 000
Vaccin contre la maladie de Newcastle	dose	30 000 000	50	1 500 000 000	750 000 000	750 000 000
TOTAL	-	-	-	11 939 746 000	5969873000	5 969 873 000

Commentaires : Le coût total des intrants d'élevage est estimé à **11 939 746 000 FCFA** dont **50 %** constituent la contribution de l'Etat à travers la subvention (**5 969 873 000 FCFA**) et **50%** seront pris en charge par les producteurs.

On note qu'au titre de la campagne Agricole 2014-2015, le montant total à investir dans la subvention des intrants agricoles et d'élevage s'élève à **40 053 829 600 F CFA** (tableaux n° 7 et 9).

Le coût du volet production pastorale (tableau n°10 en annexe) est estimé à **23 116 370 000 F CFA** dont **16 116 370 000 FCFA (71,6%)** représentent la contribution de l'Etat et **6 570 991 000 FCFA (28,4%)** seront à la charge des producteurs (intrants d'élevage).

5.3 PRODUCTION HALIEUTIQUE ET AQUACOLE

Les activités de la campagne halieutique et aquacole porteront sur les points suivants :

5.3.1 Production des captures (mise à terre)

OBJECTIF

L'objectif de production de captures est de 75 000 tonnes de poisson frais pour une réalisation de 60 270 tonnes la campagne dernière. Soit un taux de progression de **24,4 %**.

Actions à réaliser

- Renforcement du dispositif de suivi des débarquements ;
- contrôle de l'exploitation des ressources halieutiques.

5.3.2 Production aquacole

OBJECTIF

L'objectif de production aquacole est de **24.965 tonnes** de poisson frais contre **8.000T** pour la campagne dernière soit de plus de **100% d'augmentation**.

Cette forte augmentation est liée aux aménagements et à l'empoissonnement de nombreux plans d'eau avec l'appui des projets /programmes et l'installation d'autres types de dispositifs de pisciculture (rizipisciculture, cages flottantes...).



Activités à réaliser

- empoissonnement des plans d'eau (171 mares ,69 emprunts), 353 étangs et bassins piscicoles et des dispositifs de pisciculture (33 micro-barrages , 156 parcelles de rizipisciculture, 78 cages flottantes)

- construction et aménagement d'infrastructures piscicoles (41mares ou emprunts, 146 étangs ou bassins piscicoles , 2 micro-barrages ,124 parcelles de rizipisciculture, 59 cages flottantes et11 dispositifs d'avipisciculture)

La production totale de poisson attendue est d'environ **100 000 tonnes**.



5.3.3 Cout du volet halieutique et aquacole

Le coût du volet de productions halieutiques et aquacoles (tableau n°11) est estimé à **20 885 012 400 F. CFA** dont :

- **20 543 812 400 FCFA**, soit **98,36%** représente la contribution des producteurs (----);
- **341 200 000 FCFA**, soit **1,64 %** représente la contribution de l'Etat (-----.)

5.4- SANTÉ ANIMALE ET SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE

Les activités du volet Santé Animale et Santé Publique Vétérinaire portent sur les points suivants :

- ❖ **La vaccination**. Elle concernera **23 756 549** de têtes d'animaux pour plusieurs types de



maladies animales (Péripneumonie contagieuse bovine, Peste petits ruminants, Charbon symptomatique, Maladie de

Newcastle...) contre **19 374 605 têtes**, soit un taux de progression de **22,6 %** par rapport à la campagne précédente.

❖ **La surveillance épidémiologique**

Les objectifs liés à la surveillance épidémiologique se présentent comme suit :

- **16 539 villages**, 53949 troupeaux de bovins, 44796 troupeaux d'ovins, 41406 troupeaux de caprins, 413 troupeaux de camelins à visiter ;
- **298 221 bovins**, 278877 ovins, 47887 caprins, 6894 asins, 819 camelins, 2545 équins à contrôler au cours de la transhumance ;
- Acquisition de **1000 certificats** internationaux de transhumance (CIT) ;

❖ **Le suivi et le contrôle des opérateurs privés (documents, local, produits...).**

Le contrôle sera orienté vers les éléments suivants:

- **280** établissements vétérinaires et **12** établissements pharmaceutiques vétérinaires ;
- **154** vétérinaires titulaires du mandat sanitaire ;
- les centres agréés d'insémination artificielle ;

❖ **La lutte contre l'exercice illicite de la pharmacie et la profession vétérinaires ;**

❖ **La conduite d'une étude d'évaluation de la prévalence de la brucellose et la tuberculose**

Les résultats permettront d'élaborer un programme de lutte contre les deux maladies dans les élevages laitiers.

- ❖ Production d'une note technique sur l'extension de la subvention à la santé animale.

❖ **La production de vaccins : 26,5 millions** de doses tous vaccins confondus (LCV).

❖ **Le contrôle des aliments dans les établissements et points de contrôle, à l'importation et à l'exportation.**

Le coût du volet santé animale et santé publique vétérinaire est estimé à **3 852 654 550 FCFA** dont **807 817 000 FCFA** représentent la contribution de l'Etat, soit **21 %** et **3 044 837 550 FCFA** représentant celle des bénéficiaires, soit **79 % (tableau n° 12 en annexe)**.

6. AMENAGEMENTS HYDRO AGRICOLES

Les objectifs visés par les aménagements portent sur la sécurisation et l'amélioration des productions et de la productivité Agricoles

Dans l'optique de l'atteinte de cet objectif, il est mis en place un Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP) adopté par le gouvernement en mars 2012.

Dans un horizon de **10 ans**, il sera aménagé dans le cadre du PNIP **126 000 ha** (tous types d'aménagements confondus). Ceci permettra de valoriser le potentiel de terres irrigables recensé au Mali et subséquemment contribuer à l'amélioration des productions et de la productivité agricoles.



Au titre de la campagne agricole 2014-2015, les aménagements prévus portent sur **15 800 ha** repartis comme suit :

- maîtrise totale : **7 060** ha, soit **44,68 %** des superficies totales à aménager
- maîtrise partielle : **6000** ha, soit **37,97 %** des superficies totales à aménager
- bas - fond : **2 585** ha, soit **5 %** des superficies totales à aménager
- périmètres maraîchers : **154** ha, soit **0,97 %** des superficies totales à aménager

Equipements agricoles

7. PROTECTION DES VEGETAUX

Les activités de la campagne agricole 2014-2015 s'articulent autour des points suivants:

- la mise en place d'un dispositif efficace de surveillance et de lutte contre les nuisibles;
- la formation des agents d'appui conseils, des brigades villageoises, des producteurs et autres acteurs sur les techniques de surveillance et de lutte contre les nuisibles des cultures, des récoltes et des pâturages ;
- la diffusion auprès des producteurs des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA).

Les objectifs de prospection et de traitement sont respectivement de **53 615 ha** et **23 115 ha**.

La formation concernera principalement **550 brigades** villageoises, **140** producteurs et **140** magasiniers.

La Lutte contre le Criquet pèlerin : Les activités de lutte anti - acridienne porteront sur :

- **La surveillance de l'aire grégarigène dans le cadre de la lutte préventive**

Le dispositif de lutte contre le Criquet pèlerin à mettre en place sera lié à la situation du criquet dans la zone grégarigène et dans les autres pays de la ligne de front.



Le dispositif d'intervention élaboré repose sur deux scénarii : une situation **de rémission** (situation d'accalmie) et une **situation de résurgence** correspondant à de légères augmentations de populations acridiennes dans des localités isolées.

Le dispositif de base prévu est de **10 équipes** ; il sera renforcé en fonction de l'évolution de la

situation acridienne au niveau national et dans la sous-région.

8. PROGRAMME DE LA RECHERCHE AGRICOLE (IER)

• ACTIVITES RECHERCHE

Soixante quatre (64) projets sont retenus pour la prochaine campagne. Ils sont ainsi répartis par domaine :

Productions végétales : 32 Productions animales : 12 SPGRN / ECOFIL : 4 RFO / RH : 4



Les prévisions de production de semences de base des cultures vivrières sont les suivantes :

- Riz : 4 800 kg
- Maïs hybride : 7500 kg
- Maïs conventionnel : 3850 kg
- Mil : 650 kg
- Sorgho : 2500 kg

Prévision de pré base et de base de riz irrigué

Semences G3 : 4 550 kg ; semences G4 : 72 000 kg

9. Activités du Commissariat à la Sécurité Alimentaire

Les principales à réaliser activités portent sur :

- Reconstitution du Stock national de Sécurité (SNS) : Achat de **35.000 tonnes** de céréales sèches (mil/sorgho) ;
- Reconstitution du Stock d'Intervention de l'Etat (SIE) : Achat de **25 000 Tonnes** de riz local
- Reconstitution du Fond de Sécurité Alimentaire ;
- Reconstitution des stocks des banques de céréales pillées au niveau de **160 Communes** pour **3 200 tonnes** de céréales ;
- Appui aux couches vulnérables à accéder aux céréales dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal et le nord de Kayes : poursuite des ventes d'intervention de l'OPAM : **8 000 t**
- Achat de **2 500 tonnes** d'aliment bétail (régions de Tombouctou et Gao) et sur les parcours des troupeaux en direction des pâturages de saison au profit des éleveurs vulnérables.

Le cout total des activités de sécurité alimentaire est estimé à **23 964 049 971 FCFA** sur lesquels **7000 000 000 FCFA** sont acquis et **16 964 049 971 FCFA** sont à rechercher.

10. Organisation et structuration du monde rural (profession agricole)

Les principales activités à réaliser gravitent autour des points suivants :

- **Appuis et animation des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA)** : Il s'agira de réaliser l'édition du répertoire national des OPA et des faitières (actualisation, validation et harmonisation), d'informer/sensibiliser les producteurs sur le développement rural, former les leaders paysans et leur apporter des appuis pour la recherche de financement des activités;
- **Appui à la mise en place des interprofessions**

Il s'agira d'accompagner les acteurs des filières Agricoles dans le processus de mise en place des interprofessions et la consolidation de l'existant. Les filières concernées : anacarde, niébé ; lait, sésame ; riz, bétail/viande ; mangue, échalote/oignon, pomme de terre, etc.

- **Enregistrement et immatriculation des exploitations agricoles familiales et des entreprises agricoles :**

L'enregistrement consiste à recenser les exploitations agricoles et entreprises agricoles en vue de leur attribuer le certificat d'enregistrement (objectif : **308 240** exploitations). Les produits de l'enregistrement et de l'immatriculation seront utilisés dans la fourniture de l'appui conseil, la gestion des intrants subventionnés et la planification des activités des prochains plans de campagne agricole.

Le coût total des activités d'organisation et structuration du monde rural est environ **666 810 000 millions FCFA**.

11. Genre

Les activités à réaliser dans le cadre du Genre s'intègrent dans les orientations stratégiques de la Politique Nationale Genre ; elles portent sur :

-le développement d'un capital humain (femmes et hommes) apte à affronter les défis du développement socioéconomique du pays, de la réduction de la pauvreté, de l'intégration africaine et de la mondialisation ;

-la reconnaissance de la contribution des femmes au développement économique par leur insertion aux circuits productifs et l'accès égal aux opportunités d'emploi et aux facteurs de production.

Au titre de la campagne Agricole 2014-2015, les activités suivantes seront réalisées :

-la diffusion de la politique nationale du genre auprès des structures du MDR ;

-la formation des cadres sur le genre et des femmes leaders

-la participation à la Journée internationale de la femme Rurale ;

-les appuis à l'émergence d'organisations professionnelles féminines dynamiques, notamment dans les AGROPOLES ;

-la mise en relation des associations féminines avec le privé intervenant dans le cadre du Partenariat public –privé.

12. Appuis à la promotion des filières Agricoles

Les efforts produits par les différents acteurs (structures d'appui conseil , projets/programmes, profession agricole, exploitants agricoles , ONG, etc) ont permis d'augmenter les productions végétales et animales. Il s'agira pour 2014-2015 de réaliser des activités destinées à promouvoir les filières et ainsi améliorer les revenus des exploitants agricoles.

La stratégie repose sur le renforcement de la productivité et de la compétitivité des filières retenues à travers:

- les activités d'intensification des productions Agricoles ;
- la sécurisation foncière et le développement des exploitations Agricoles familiales et des entreprises Agricoles ;
- la création d'un environnement propice au développement des chaînes de valeur aux niveaux national et international.

Il importe de rappeler que le Département, de manière volontariste, a mis en place un dispositif institutionnel afin de favoriser la mise en œuvre de cette stratégie en ciblant prioritairement des filières (PNIP-SA).

Les actions retenues porteront sur les différents maillons de la chaîne de valeur des spéculations choisies, notamment la production, la transformation, la conservation, le transport et la distribution ainsi que la consommation..

Les activités identifiées seront réalisées avec les appuis des projets/programmes, de la profession agricole et des ONG intervenant dans le domaine des filières. Les activités se présentent comme suit :

1. Au titre des mesures transversales visant la promotion des filières, il est retenu ce qui suit :

- l'identification et la caractérisation d'agropoles dans différentes zones de production du pays pour soutenir la promotion des filières (riz , maïs, bétail-viande , lait, etc);
- la consolidation des interprofessions existantes, notamment celle du coton ;
- l'appui à l'émergence de nouvelles interprofessions (maïs, riz , échalote/oignon, sorgho/mil, bétail/ viande, lait, apiculture, aviculture, cuirs et peau, pêche /aquaculture...)

2. Au titre de la promotion des filières de productions végétales (riz, coton, maïs, fruits et légumes, cultures émergentes etc.)

- l'organisation des bourses de céréales et semences et Salons de l'Agriculture ;
- la poursuite de la subvention et le contrôle de qualité des intrants agricoles ;
- la poursuite de la construction des magasins de stockage d'anacardes ;
- la formation des producteurs d'anacardes sur les techniques de récolte, de transformation ;
- la consolidation des acquis et l'appui au conditionnement et à la conservation de l'échalote/oignon (Bandiagara);
- les appuis financiers à la mise en place de **85** micro-entreprises en soutien aux filières (manguier, pomme de terre, papaye, échalote/oignon, anacarde, etc.)

3. Au titre de la promotion des filières productions animales (bétail- viande ; lait ; aviculture ; apiculture)

- l'intensification de la production animale à travers la subvention des intrants d'élevage, notamment les concentrés d'aliment;
- l'appui en semences fourragères en vue d'accroître la production de lait ;
- l'appui à la création des centres de collecte de lait et la consolidation des centres existants ;
- l'appui à l'amélioration de la qualité à travers la vulgarisation des bonnes pratiques d'hygiène ;
- la mise en normes des abattoirs de Sabalibougou et de Sikasso et la construction d'un abattoir moderne à Tombouctou en vue de l'exportation de la viande ;
- la construction des marchés à bétail et de volaille pour favoriser la commercialisation des animaux ;
- l'appui à l'organisation des apiculteurs en vue de favoriser l'émergence des structures plus professionnelles ;
- l'organisation de la journée du lait ;
- la poursuite des ventes promotionnelles du bétail au profit des organisations d'élevage ;
- les appuis financiers à la mise en place de **20** micro-entreprises (bétail-viande) et de **10** pour le lait
- les réflexions sur la promotion de la sous -filierre mouton de tabaski à l'échelle sous régionale.

4. Au titre de la promotion des filières de productions de pêche et d'aquaculture

Les activités de la filière pêche et aquaculture seront axées sur les grands bassins de production (Kayes, Ségou, Mopti, Koulikoro, Gao et Tombouctou).

Les activités de soutien aux filières pêche portent sur ce qui suit:

- l'appui à la transformation, à la commercialisation et au transport du poisson à travers la dotation des organisations des transformatrices en équipements modernes (fours modernes, caisses isothermes, kits d'emballage, camion frigorifique...);
- l'appui à la mise en place des comités de gestion des infrastructures de commercialisation et à l'organisation des acteurs des filières ;
- l'appui à la promotion de l'aquaculture à travers la formation/sensibilisation et la mise en réseau des acteurs ;
- l'appui financier à la mise en place de 2 micro-entreprises.

13. Autres programmes

13.1 Approche Agropoles et programmes de résilience

La nouvelle vision du Ministère du Développement Rural est axée sur les Agropoles et les activités de résilience.

L'approche Agropole consiste à concentrer les activités de développement dans des zones qui recèlent de grandes potentialités (eau, terres, expériences, etc.).

Quant à la résilience, les activités seront essentiellement destinées aux exploitations agricoles familiales considérées comme vulnérables dans le contexte des changements climatiques et des crises sécuritaires et alimentaires.

Les objectifs liés à la mise en œuvre des programmes de résilience visent à renforcer les capacités des producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs) à faire face aux chocs, à s'adapter durablement.

Les principales activités à réaliser portent sur les points suivants :

- la mise en œuvre du processus de dialogue inclusif dans le cadre de l'initiative AGIR-PRP avec l'appui de la FAO, du CILSS, de la CEDEAO et de l'Union Européenne. Sur la base des résultats du dialogue inclusif (Priorités Résilience Pays), il sera élaboré un Programme National de Résilience au Mali ;
- la mise en œuvre des nouveaux projets de résilience : le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS), le Projet de Développement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire au Sahel (PDRIAS) et le Projet de Renforcement de la Résilience au Sahel (P2RS).

13.2 Le Partenariat Public –Privé (PPP)

Dans l'optique d'attirer les investisseurs privés vers le secteur agricole, le MDR développera l'approche « Partenariat Public-privé ». Il s'agira de construire un partenariat fécond avec les privés (national et étranger) en vue d'investir des ressources conséquentes dans le développement agricole et créer des emplois dans le secteur.

Les principales activités à réaliser sont les suivantes :

- la poursuite des séances de travail avec les partenaires en vue d'identifier les opportunités de collaboration et signer éventuellement des accords avec le secteur privé ;
- le ciblage des domaines d'intervention (aménagement hydro-agricoles, emploi jeunes, formation, promotion des filières Agricoles) ;
- l'évaluation de l'approche partenariat public-privé pour la prise de décisions.

13.3 Protection de l'environnement et gestion de la fertilité des sols

Les principales activités à réaliser se résument comme suit :

- la production et l'utilisation de **8,6** millions de tonnes de fumure organique pour fertiliser **1,7 millions ha** ;
- la construction d'ouvrages antiérosifs (zaïs, diguettes, fascines, micro barrages, cordons pierreux) pour restaurer et traiter **18 000 ha** ;
- la plantation de haies vives autour des parcelles cultivées (céréales, arbres fruitiers, cultures maraîchères) sur environ **900 000 km** et **6 000 ha** ;
- la restauration des parcours pastoraux dégradés (**4000 ha**)
- la diffusion et l'adoption des variétés de cultures vivrières tolérantes à la sécheresse dans les différentes zones de production en général et dans la bande sahélienne en particulier.

13.4. Programme Vivres Contre Travail/Vivres Contre Formation (VCT/VCF)

Au titre de la campagne agricole, il est prévu la distribution de **10 000 tonnes** de vivres dans le cadre de VCT/VCF et l'achat de **50 000 tonnes** de céréales auprès des producteurs.

13.5 Besoins en ressources humaines

La mise en œuvre du plan de campagne Agricole 2014-2015 nécessitera le recrutement d'agents et de cadres de différentes spécialités. Dans cette optique, les besoins en ressources humaines du MDR évalués par la DRH portent sur **984 agents** repartis comme suit :

- Catégorie A : **164** ;
- Catégorie B : **451** ;
- Catégorie C : **369**.

Le détail est donné dans le tableau n°13 en annexe.

13.6 Dispositif de suivi-évaluation et activités de planification

L'objectif visé par le suivi-évaluation est de s'assurer que les activités retenues dans le cadre du plan de campagne agricole s'exécutent selon le calendrier établi et les résultats prévus sont produits.

Le dispositif de suivi-évaluation est bâti autour des activités suivantes :

- la supervision des activités par les Directions centrales et le MDR ;
- la mise en œuvre par la CPS/SDR de l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC)
- l'amélioration des statistiques agricoles ;
- l'évaluation du PNIP-SA
- la tenue des rencontres de concertation sur la mise en œuvre du plan de campagne Agricole (réunion au niveau des Directions, Conseils de Cabinet Elargi, communications verbales)
- la création d'un cadre de concertation entre les Directions Centrales du MDR et la profession agricole pour le suivi de la mise œuvre du plan de campagne ;
- la production des bulletins sur le suivi de la campagne agricole ;

- l'organisation des rencontres bilan 2014 et programmation 2015-2016 ;
- l'organisation d'une rencontre d'échange sur la méthodologie d'élaboration du plan de campagne Agricole et l'harmonisation des outils de suivi
- l'évaluation de la biomasse et des productions animales ;
- l'élaboration du plan de mise en oeuvre des activités et l'évaluation à mi-parcours du plan de campagne.

Les produits attendus : rapports, résultats de l'EAC, bulletins hebdomadaires, etc.

14. Mesures d'accompagnement

Elles portent sur les principaux points ci-après :

- la formation des acteurs
- la subvention des intrants agricoles et des produits d'élevage : les recommandations de l'évaluation de la subvention réalisée en juin 2013 par l'IER seront mises en application (qualité des engrais, suivi plus rigoureux de la politique, réalisation des ouvrages anti-érosifs couplés à l'apport d'engrais, ciblage des cultures répondant mieux à l'engrais, etc)
- le recrutement des cadres et agents d'appui conseil
- la dotation des agents en moyens logistiques et matériels de collecte des données
- le développement des synergies entre les acteurs (Ministères, secteur privé, profession agricole, services techniques, Collectivités territoriales...);
- le contrôle de qualité des intrants agricoles (semences, engrais et pesticides) ;
- la poursuite de l'opération « pluies provoquées » et la gestion de l'information climatique ;
- l'organisation des bourses de céréales, de semences, foires agricoles, participation des producteurs à des salons de l'agriculture.

15. Hypothèses et risques

Le plan de campagne Agricole a été élaboré en tenant compte des hypothèses et risques suivants :

- la consolidation de la paix et de la stabilité socio politique dans le pays ;
- la pluviométrie : régulière, bien répartie dans le temps et dans l'espace ;
- la crue des principaux fleuves : régulière et suffisante pour soutenir les activités d'irrigation au niveau des périmètres irrigués et des Offices ;
- la maîtrise des ennemis des cultures, notamment les criquets pèlerins, les oiseaux granivore et les maladies animales ;
- la mise en place à temps des intrants agricoles et d'élevage ;
- la mobilisation à temps des ressources additionnelles (financières, matérielles et humaines) ;
- l'implication des autres Départements dans la mise en oeuvre des activités (Industries et commerce, environnement, Economie et finances) ;

16. SURVENUE DES RISQUES MAJEURS :

En cas de risques majeurs (sécheresse grave, inondations, invasions généralisées des déprédateurs, épizooties, foyers, etc.) le déroulement de la campagne agricole pourrait être perturbé.

Dans cette hypothèse, des mesures d'atténuation des effets doivent être envisagées par l'Etat et ses partenaires pour appuyer les populations affectées : financement d'un plan d'action d'urgence en appui aux populations affectées (appuis en semences et aliment bétail, distribution de céréales, vaccination du cheptel, etc.) ; l'exonération des taxes d'importation des céréales, le renforcement des banques de céréales, la constitution d'un fonds d'urgence réservé à la lutte contre les calamités naturelles.

17. Stratégies de mise en œuvre : Elle est organisée autour des axes suivants :

- ✦ le développement des synergies entre les structures du MDR en vue d'une gestion judicieuse des ressources disponibles ;
- ✦ le développement du partenariat public-privé dans l'optique d'attirer les investisseurs privés vers le Secteur Agricole ;
- ✦ une responsabilisation plus accrue des cadres et agents des Directions régionales du MDR ;
- ✦ le renforcement des activités de supervision des Directions centrales ;
- ✦ le renforcement de la communication entre les acteurs ;
- ✦ la conciliation des objectifs de production, de protection de l'environnement et d'amélioration des revenus des exploitants agricoles.

18. Coût du plan de campagne Agricole

Le coût total de la campagne est consigné dans les tableaux N°14 et 15

Tableau n°14: Répartition des coûts

DESIGNATION	COUT DES ACTIVITES	CONTRIBUTION DE L'ETAT	CONTRIBUTION DES PRODUCTEURS
DNA	134 512 363 300	34 536 405 600	99 975 957 700
DNPIA	23 116 370 000	16 545 379 000	6 570 991 000
DNSV	3 852 654 550	807 817 000	3 044 837 550
DNP	20 885 012 400	341 200 000	20 543 812 400
APCAM	665 000 000	665 000 000	0
CSA	23 964 050 000	23 964 050 000	0
TOTAL	206 995 450 250	76 859 851 600	130 135 598 650

Commentaire : Le coût total des activités à réaliser au titre de la campagne 2014-2015 est estimé à **206 995 450 250 FCFA**, reparti comme suit :

- Contribution de l'Etat : **76 859 851 600 (37,13%)** investis dans l'acquisition des intrants Agricoles et l'appui conseil ;
- Contribution des producteurs : **130 135 598 650 FCFA (62,87%)**.

Ce coût n'intègre pas celui des activités à réaliser dans le cadre des projets/Programmes évoluant dans le Secteur du Développement Rural.

Tableau N°15: Budget global prévisionnel de la campagne Agricole

BUDGET ORDINAIRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL + CSA	COUT ADDITIONNEL (ETAT)	CONTRIBUTION DES PRODUCTEURS	BUDGET TOTAL
87 278 349 000	76 859 851 600	130 135 598 650	294 273 799 250

Commentaire :

Le budget global pour mise en œuvre du plan de campagne Agricole est estimé à **294 273 799 250** FCFA reparti comme suit :

Budget ordinaire du MDR : 87 278 349 000 FCFA (29,7%)

Cout additionnel (Etat) : 77087137670FCFA (26,1%)

Contribution des producteurs : 130 135 598 650 FCFA (44,2%)

Conclusion

Au terme de la mise en œuvre du présent plan de campagne Agricole, les résultats saillants suivants seront produits:

- la production de **7 115 450 tonnes** de céréales, de **525 000 tonnes** de coton graine et **132 346 tonnes** de Niébé.

- la couverture des besoins de consommation du pays et un excédent d'environ **1,7 million de tonnes** dont la commercialisation générera des revenus bruts importants estimés à **421 milliards FCFA**. Cci contribuera à l'amélioration des conditions de vie des producteurs et à la réduction la pauvreté.

- la production de **704 000 tonnes** de lait ; **65000 tonnes** de viande rouge, **31000 tonnes** de chair, **453 millions** d'œufs, **357 000 unités** de cuirs et **1 million** de tonnes de peau.

-la production de **100 000 tonnes** de poisson ;

- le développement des programmes de résilience et la conduite de l'initiative AGIR-PRP et des pôles de concentration des activités économiques (AGROPLES) ;

-le développement des filières agricoles pour créer la richesse et améliorer les revenus des exploitations agricoles (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs)

L'accumulation d'expériences en matière d'élaboration de plan de campagne agricole consolidé.

Les principales hypothèses dégagées pour la mise en œuvre correcte du plan de campagne agricole 2014-2015 sont :

- une pluviométrie abondante, bien répartie dans le temps et dans l'espace ;
- une crue suffisante et
- la maîtrise de la situation phytosanitaire et des maladies animales.

Le coût global du plan de campagne Agricole est estimé à **294 273 799 250FCFA**

Le budget ordinaire du MDR est de **87 278 349 000FCFA (29,7%)**

La contribution des producteurs se chiffre à **130 135 598 650 FCFA (44,2 %)**.

Le montant à rechercher s'élève à **76 859 851 600FCFA (26,1 %)**.

La mise en œuvre du plan de campagne agricole 2014-2015 nécessitera le développement des synergies entre les différents acteurs (Etat, producteurs, profession agricole, opérateurs économiques privés, etc.).

ANNEXES

Tableau n°5: Besoins en céréales

Désignation	Céréales sèches	Riz	Blé/Orge	Total
Population au 30/04/2015	-	-	-	17 948 756
Norme de consommation (kg/habitant)	142,64	61,46	9,9	214
Besoins alimentaires en Tonne	2 560 211	1 103 131	177 693	3 841 034
Production brute en Tonne	4 848 333	2 304 479	27 592	7 180 404
Production nette en Tonne	4 121 083	1 431 081	23 358	5 575 522
Excédent (+) déficit (-) net	1 560 872	327 950	-154 335	1 734 488

Tableau n° 13 Besoins en personnel du MDR au titre de l'exercice budgétaire 20 14 (fonct. Etat)

CORPS	NOMBRE	OBSERVATIONS
Catégories A		
Vétérinaires et Ingénieurs d'Elevage	43	
Ingénieurs d'Agricultures et du Génie Rural	84	
Ingénieurs des Eaux et Forêts	7	
Ingénieurs de Construction Civil	1	
Ingénieurs de l'Industries et des Mines	7	Dont (1) Analyste
Ingénieurs Statistiques et Informatiques	6	
Inspecteurs Finance /Trésor/Economie	13	
Administrateurs Civil	3	Droit Public
Sous total catégorie A	164	
Catégories B		
Techniciens Supérieur d'Elevage	231	
Techniciens Supérieur des Eaux et Forêts	4	
Techniciens Supérieur du Génies Rural	7	
Techniciens de l'Industries et des Mines	2	
Techniciens Supérieur d'Agricultures	168	
Techniciens Supérieur des Industries et des Mines	2	Electromécanique
Techniciens Supérieur Finance/Trésor	28	
Secrétaires/Attachés d'Administration	9	Bilingue
Sous total catégorie B	451	
Catégories C		
Agents Techniques d'Agriculture	213	
Agents Techniques d'Elevage	123	
Agents Techniques des Eaux et Forêts	2	
Agent Technique Construction Civil	1	
Adjoint Trésor /Finance	11	
Adjoint Administration	19	
Sous total catégorie C	369	
Total général	984	

Source : DRH

Tableau n°8 : Répartition du coût du volet productions agricoles

Eléments de coût des activités	Coût des intrants	Coût de la subvention	Equipements	Contribution de l'Etat	Contribution des producteurs	Coût Total
Intensification riz	51943482000	14596712000	1274100000	14596712000	38620870000	53217582000
Intensification maïs	14 553 717 200	5 858 550 000	0	5 858 550 000	8 695 167 200	14 553 717 200
Intensification blé	854 358 000	333 408 000	0	333 408 000	520 950 000	854 358 000
Intensification	1 225 930 000	513 180 000	0	513180000	712750000	1225930000
Intensification Mil	677 250 000	283 500 000	0	283 500 000	393750000	677 250 000
Coton + maïs	63 431 077 100	12398606600		12398606600	51 032 470	63 431 077 100
Appui conseil	0	0	0	552 449 000	0	552 449 000
Total	131459884300	33470 776 600	1274100000	34 536 405 600	99 975 957 700	134 512 363 300

Tableau 10. Budget du volet pastoral

Activités programmées	Coût total FCFA	Contribution de l'Etat F	Contribution des producteurs
Aménagement et hydraulique pastorale			
<i>Etudes</i>	190 000 000	190 000 000	0
<i>Création, réhabilitation de périmètres pastoraux</i>	5 350 000	1 750 000	3 600 000
<i>Sécurisation espaces pastoraux(immatrculation)</i>	88 900 000	0	88 900 000
<i>Balisage de pistes de transhumance</i>	142 050 000	0	142 050 000
Equipements et infrastructures d'élevage	8 225 754 000	8 000 000	225 754 000
Productions animales			
<i>Production de lait (insémination artificielle)</i>	524 394 000	444 393 000	80 000 000
<i>Production de viande (étude)</i>	88 438 000	88 438 000	0
<i>Production avicole (unités wassachè, coqs)</i>	74 730 000	74 730 000	0
<i>Production de cuirs et peaux (étude)</i>	22 880 000	22 880 000	0
<i>Production de miel (appui aux apiculteurs)</i>	2 582 000	2 582 000	0
Commercialisation (vente promotionnelle)	60 814 000	0	60 814 000
Renforcement des capacités			
<i>Formation des agents</i>	122 678 000	122 678 000	0
<i>Formation des acteurs</i>	38 295 000	38 295 000	0
Suivi des activités	101 484 000	101 484 000	0
Mesures d'accompagnement	1 358 779 000	1 358 779 000	0
Information-communication	129 497 000	129 497 000	0
Subvention en intrants d'élevage	11 939 746 000	5 969 873 000	5 969 873 000
TOTAL	23 116 370 000	16 545 379 000	6 570 991 000

Tableau N°11 : Coût du volet productions halieutiques et aquacoles

COMPOSANTES	Unité	Objectifs quantifiés	Coût unitaire en F.CFA	Coût total en F.CFA
1. Renforcement des capacités				
Motos (DT 125)	nbre	50	1 250 000	62 500 000
Carburant motos	litre	50	160 000	8 000 000
Equipement de conservation et transformation (kits)	Unité	80	2 340 000	187 200 000
Sous-total				257 700 000
2. Formation des agents	nbre	300	100 000	30000000
3. Communication	-	6	500 000	3000000
4. Suivi des activités				50 500 000
5. Coût des intrants				
Acquisition d'alevins	nbre	100 260 112	200	20 052 022 400
Acquisition d'aliment poisson	Kg	507 000	970	491790000
Sous-total				20 543 812 400
TOTAL				20 885 012 400

Tableau n°12 : Cout du volet santé animale et santé publique Vétérinaire

Sous-programme/ activités	Quantités prévues	Coût unitaire	Montant total	Etat	Bénéficiaires
I. SANTE ANIMALE ET SANTE PUBLIQUE VETERINAIRE					
1.1. Vaccination du cheptel					
Besoins en vaccins	1	3044837550	3044837550	0	3044837550
Construction des parcs de vaccination	10	12000000	120000000	120000000	0
1.5. Acquisition de lots de matériels de prélèvements et réactifs pour le diagnostic de la fièvre aphteuse, la tuberculose et la brucellose	3	10000000	30000000	30000000	0
1.6. Elaboration et diffusion des paquets sanitaires auprès des éleveurs	100	226600	22660000	22660000	0
Suivi des activités (dotation en logistiques, carburant, chaîne de froid, supervisions, surveillance épidémiologique, etc.)		419390500	419390500	419390500	0
Sous-total Santé animale			3636888050	592050500	3044837550
1.7.Elaboration et validation d' un guide de bonnes pratiques de production et d'hygiène du lait cru local	1	10 000 000	10000000	10000000	0
II. ETUDES (prévalence de la tuberculose et brucelose dans les élevages laitiers)	1	20000000	20000000	20000000	0
III. FORMATIONS (producteurs et agents)	22	4749500	104489000	104489000	0
IV. ACTIVITES GENRE (formations et équipements)			19 000 000	19 000 000	0
V.Communication		62277500	62277500	62277500	0
TOTAL			3 852 654 550	807 817 000	3 044 837 550

